



COMMUNIQUÉ

Contestation des élections chez ORPEA FO obtient satisfaction devant le tribunal de Puteaux

L'Union nationale des syndicats de la Santé Privée Force Ouvrière avait déposé, de même que la CGT et la CFDT, une plainte pour demander l'annulation des élections au comité social et économique du groupe ORPEA.

Depuis des années, le groupe ORPEA, dégage un maximum de profit sur les prises en charge de la dépendance. Pour arriver à ses fins et éviter les conflits avec les personnels, il a installé le syndicat Maison "Arc en ciel" ainsi que l'UNSA. De plus, il a mis à l'écart d'autres organisations syndicales, notamment FO et la CGT qualifiées de « rouge ».

Cette situation a permis au groupe de continuer à générer des profits monstrueux avec des conditions de travail dégradées ainsi qu'une gestion par la terreur des personnels et des conditions de vie qui aboutissent à la maltraitance des résidents.

Force Ouvrière, écartée depuis quelques années pour avoir refusé toute compromission, a dénoncé la manipulation et le trucage des élections.

Force Ouvrière vient d'obtenir satisfaction.

Par un jugement, le 12 septembre 2022, le tribunal de proximité de Puteaux, vient d'annuler les élections de 2019. En conséquence ORPEA va devoir organiser rapidement de nouvelles élections professionnelles.

Force Ouvrière, syndicat libre et indépendant est résolument attachée à la défense des intérêts des salariés du groupe et à l'amélioration des conditions de travail et revendique l'augmentation des effectifs et des salaires. De plus le groupe ORPEA n'est pas dispensé de la bonne application du Code du Travail et de la Convention Collective

Pour obtenir satisfaction sur nos revendications au sein de ce groupe, FORCE OUVRIERE va tout mettre en œuvre pour assurer la présence de l'organisation lors des prochaines élections.

FORCE OUVRIERE appelle , dès à présent, l'ensemble des salariés du groupe à se rapprocher de notre organisation syndicale afin de construire ensemble des équipes syndicales pour défendre les droits individuels et collectifs de l'ensemble des personnels du groupe ORPEA.

Paris, le 14 septembre 2022

Contact :

Franck HOULGATTE - Secrétaire Général - 06.12.25.94.25